

Paris, le 20 septembre 2012

Natixis, première banque française à expérimenter une solution d'authentification et de signature d'ordres de paiement par clé USB biométrique

Avec le Lab Cash Management, sa cellule d'innovation technologique dans le cash management, Natixis propose à ses clients de tester l'authentification et la signature de leurs ordres de paiement en toute sécurité, par l'utilisation d'une clé USB biométrique dont l'accès est protégé par leur empreinte digitale.

Véritable système de lutte contre la fraude à l'identité, la biométrie est en pleine croissance. Dans le cadre de cette démarche, la CNIL a autorisé Natixis à mener une expérimentation sur une période donnée auprès de bêta-testeurs. Ces derniers utiliseront une clé USB biométrique¹ pour s'authentifier et signer leurs ordres de paiement.

Un support simple d'utilisation

La clé biométrique est une alternative aux mots de passe et identifiants de sécurisation des contrôles d'accès. Elle permet ainsi de vérifier l'identité de son usager. Après s'être connecté au portail web de Natixis, le trésorier ou le signataire insère sa clé biométrique dans un port USB puis il sélectionne l'« Authentification par certificat² » ou la « Signature par certificat ». Il lui suffit ensuite de poser son doigt sur le capteur d'empreinte afin de s'identifier.

Un système sécurisé

La reconnaissance biométrique garantit la sécurité des certificats contenus dans la clé, assurant une authentification renforcée de l'utilisateur et une signature sécurisée de ses transactions électroniques.

Comment obtenir la clé USB biométrique ?

La clé est remise en mains propres par un représentant du Lab Cash Management au trésorier ou signataire. Ce dernier initialise sa clé avec ses empreintes digitales et récupère sur le site internet de Natixis son certificat électronique pour le mettre sur sa clé.

En proposant à ses clients la clé USB biométrique, Natixis améliore la sécurité de leurs transactions en s'assurant que l'utilisateur est bien le signataire habilité.

1. La biométrie est la mesure d'éléments biologiques, comportementaux ou physiologiques uniques et propres à chaque individu
2. Le certificat électronique est un fichier informatique comparable à une carte d'identité dématérialisée qui identifie avec certitude son porteur

Contacts presse :

Barbara Durand
Tél : 01 58 19 47 41

Joanne Morrow
Tél : 01 58 55 05 12